



Naturalisation enfant mineur né en France réfugié

Par Ibrahim

Ma fille est née en France et elle a bénéficié du statut de réfugié pour excision, avec le risque qu'elle court au cas si elle part dans notre pays. La question est ce qu'on peut demander sa naturalisation à 10 ans avec son statut?

Par Nihilscio

Bonjour,

Il n'y a pas de raison qu'elle ne bénéficie pas d'une autorisation de séjour au moins jusqu'à sa majorité. Elle ne peut être naturalisée avant. Si elle reste en France jusqu'à sa majorité, elle pourra alors être naturalisée.